



AVIS PUBLIC 2026-069

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **5 octobre 2026 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2026-0037 visant le lot 6 465 810, rue Roux, coin de la rue Roux et de la 1^{re} Avenue

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure vise à permettre des stationnements ayant une largeur de 2,50 mètres contrairement à la largeur minimale prescrite de 2,80 mètres mentionnée à l'article 12.8.1 du Règlement 2006-116 relatif au zonage.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2026**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au greffe@valdessources.ca.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 17^e jour de septembre 2026.

Annie Lamontagne
Greffière